

Préserver la biodiversité dans notre vignoble

Du fait des activités humaines, depuis 1950, 60 % de la biodiversité a disparu ou est menacée de disparaître. Pourtant, la biodiversité nous offre des services indispensables à notre survie. Comment préserver cette biodiversité ? Quelles sont les solutions en viticulture ?

La biodiversité c'est quoi ? c'est où ?

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Dans les milieux cultivés, cette biodiversité vit dans les enherbements, haies, murets, fossés, talus... tous les petits espaces « préservés ». Ils sont des abris pour les insectes, oiseaux, petits rongeurs et reptiles, faunes de nos campagnes. Se nourrissant de limaces, noctuelles et autres insectes, ils ont un rôle de régulateurs et permettent de limiter la virulence des attaques contre la vigne.

La diversité paysagère en viticulture dans le Bordelais passe aujourd'hui principalement par le développement :

- **de haies et arbres aux abords des parcelles.** Cela constitue un biotope et une possible source de revenus supplémentaires avec l'implantation de buissons, lavandes et autres plantes aromatiques, arbres fruitiers ou plantes rudérales.

- **d'enherbements permanents, spontanés ou semés** qui permettent de maintenir une flore et une faune diversifiées. Cela offre refuge et alimentation à nombre d'insectes dont des auxiliaires de la vigne.

- **de couverts végétaux inter-rangs semés** en blé, orge, seigle, luzerne ou pois et destinés à être restitués au sol au printemps. Cette culture de service offre refuge et alimentation à la faune en surface mais également à la faune du sol (lombrics, collemboles, acariens...).

Les systèmes en monoculture, comme la culture de la vigne, sont particulièrement fragilisés et subissent de nombreuses tensions et agressions de la part des bioagresseurs. Une meilleure résilience des systèmes viticoles passe par un maintien de la biodiversité et donc la conservation des milieux qui lui permettent de survivre, haies, enherbements... aussi appelés infrastructures agro-écologiques (IAE). L'autre enjeu pour la biodiversité est la connexion entre ces espaces formant ainsi des corridors écologiques.



► Couverts végétaux inter-rangs.

faune et de la flore, il est recommandé de limiter le nombre d'intervention mécanique (tonte, broyage, herse, disques...). Limiter les interventions pendant les périodes de reproduction de la faune est aussi un levier pertinent. Privilégier les tontes hautes (+ 15 cm) et espacer les passages pour se limiter à 23/an dans les inter-rangs.

Créer des nichoirs à chauves-souris et à oiseaux pour prédater les ravageurs. Nos amis les chauves-souris mangent entre 1 500 et 3 000 insectes par jour, ce qui permet d'aider à lutter notamment contre le vers de la grappe (mouches *eudémis*). Une étude menée par la Ligue de protection des oiseaux prouve qu'elles augmentent leur activité de chasse en présence des ravageurs.

En pratique, préserver la biodiversité c'est par exemple :

Gérer ses enherbements et couverts végétaux de façon extensive. Pour favoriser le cycle de reproduction des insectes, de la

Avantages et limites de la biodiversité au sein du vignoble

Avantages +	Limites -
<ul style="list-style-type: none"> • Favorise la diversité faunistique, floristique • Auxiliaires de la vigne (coccinelles, oiseaux, chauves-souris...) • Pollinisation • Fertilité et structuration biologique des sols • Diversité des paysages viticoles • Diversité génétique, laboratoire vivant • Équité générationnelle, transmission du patrimoine naturel aux futures générations 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de mise en place des infrastructures agro-écologiques (IAE) : haies, bandes enherbées, couverts hivernaux, fossés... • Favorise certains ravageurs selon les espèces implantées • Peut nécessiter davantage de main d'œuvre (gestion des couverts végétaux pour remédier aux herbicides par exemple). • Perte de surface cultivable selon la proportion d'IAE mises en place

La chronique des lycéens STAV

Nous sommes la classe de terminale du baccalauréat technologique Science et Technologie de l'Agronomie et du



Vivant (STAV) du lycée viticole Libourne-Montagne.

Dans le but de nous préparer à nos épreuves terminales et de vous faire partager nos investigations en matière d'agroécologie, sous l'égide de nos enseignants Lorelei Cazenave et Christophe Salvarelli, nous vous présentons notre tout nouveau projet, « La Chronique des STAV ». Ainsi, l'Union Girondine nous permet de vous présenter 4 sujets clés portant sur des enjeux locaux en viticulture. Ces travaux réalisés en groupes vous seront présentés travers 4 articles soulevant des questions socialement vives. Le premier vous propose de traiter de « la place de l'arbre dans le paysage viticole girardin ».

Sur l'exploitation viticole du lycée

Pour comprendre la place accordée à la biodiversité au sein de l'exploitation viticole du lycée Libourne-Montagne, les élèves de STAV sont allés à la rencontre de Mélanie Chenard, directrice du site.

► Mme Chenard, quelle est la place de la biodiversité au sein de l'exploitation agricole et quels sont les bénéfices attendus ?

De nombreuses d'infrastructures agroécologiques sont implantées sur le vignoble de Montagne (26 ha). C'est une question assez large car la biodiversité est parfois liée à la conduite même du vignoble. Depuis 2015, le vignoble vise à améliorer la biodiversité par des couverts végétaux et notamment par l'enherbement des tournières. Il s'avère qu'il est assez difficile de mesurer l'impact de la biodiversité sur l'agroécosystème.

► Pourriez-vous nous dire quelles sont les infrastructures agroécologiques (IAE) développées pour favoriser la biodiversité au sein de l'établissement ?

Sur le vignoble, on trouve 1 km de haies continues qui sont implantés entre des parcelles de vignes mais aussi des haies discontinues en bordure de cours d'eau pour préserver la ressource en eau. Les haies ne contribuent pas seulement au maintien de la biodiversité mais elles sont aussi une fonction de barrière anti-dérive des traitements phytosanitaires.

Des couverts végétaux sont aussi implantés sur l'exploitation et sont semés un rang sur deux dans tout le vignoble (à peu près). Enfin, le vignoble possède des tournières enherbées, des bois (1,5 ha), des bosquets ainsi que des prairies qui n'ont pas été mis en place par l'exploitation mais qui participe à la vie dans le vignoble. Les premières haies ayant été plantées en 2002. On trouve aussi 5 parcelles de vignes en agriculture biologique.

► Mesurez-vous des bénéfices sur la biodiversité suite à la mise en place de ces IAE ?

Ce n'est pas facile de mesurer ces bénéfices mais c'est tout de même possible en observant le vignoble, puisqu'on y voit de la vie notamment au printemps, pas mal de floraisons, des insectes et on peut aussi faire des relevés de coléoptères. Ensuite, trouver un lien entre les itinéraires techniques et la biodiversité est une

chose assez complexe. Des mesures sont aussi effectuées grâce à des données de l'INRAE. Ces études récentes nécessitent d'être approfondies mais on remarque tout de même que ce n'est pas forcément la pratique en tant que telle ou le choix des produits qui impacte la biodiversité mais plus les pratiques telles que le travail du sol, le semis ou l'enherbement naturel. L'environnement des parcelles est aussi un facteur.

L'exploitation participe à un réseau qui s'appelle ENI (« la parcelle avec la loupe ») avec lequel sont faits des relevés de vers de terre, de flore spontanée et de coléoptères ainsi que des notations de vol d'oiseaux. Ces relevés et notations permettent de savoir si un changement de pratique sur cette parcelle a pu avoir un impact sur la biodiversité. La difficulté est de ne pas tirer des conclusions hâtives, par exemple, si le sol vient d'être travaillé, la quantité de vers de terre sera moins importante. Enfin, l'impact qu'a la biodiversité sur la physiologie du végétal en elle-même est compliqué à relever.

► Quel projet souhaiteriez-vous développer sur l'exploitation en faveur de la biodiversité ?

L'exploitation aimerait poursuivre l'enherbement du vignoble même s'il faut faire attention au choix des enherbements car des problèmes de concurrence au niveau de la vigne sont vite arrivés. Des essais sont en cours de réalisation sur une parcelle où l'enherbement est couché pour essayer de préserver l'humidité du sol et de mieux résister par la suite aux



► Nichoir et hôtel à insectes dans le vignoble.

problèmes de sécheresse en été. Nous souhaitons aussi développer de nouveaux projets de plantation de haies.

En ce qui concerne le vignoble de Néac (10 ha), un bois est situé juste à côté et il est encadré par des haies naturelles. Le projet en cours est de mettre en place des essences d'arbres permettant de créer des couloirs d'évacuation du gel. Cependant, l'entretien de ces haies pose problème car certaines essences sont sensibles à la sécheresse.

> Marion Barrière, Léanne Beul, Flore Perlaime, Esteban Plaud, Maxime Thiolet

Retrouvez-nous pour le 3^e article : « La gestion durable des sols viticoles de Gironde ».

► Éléments de biodiversité sur le lycée viticole de Montagne.

